

Madame Agnès BUZYN

Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 5 juillet 2019

Réf. : DB/GM

Madame la Ministre,

Permettez-nous, par la présente, de vous solliciter sur la problématique des services d'urgences. En effet, lors de la réunion d'installation de la mission flash des services d'urgence le 14 juin 2019, vous nous avez indiqué, face à la gravité de la situation, que, dès que les premières recommandations seraient rendues par la mission, vous les appliqueriez sans attendre.

En l'occurrence, pour Force Ouvrière, l'une des difficultés les plus prégnantes est le manque patent de lits d'aval. Celle-ci a pour conséquence d'emboliser les lits et les brancards des services d'urgence, et de ce fait, de nombreux patients restent pendant de nombreuses heures dans ces services sans trouver de lits d'hospitalisation.

Depuis 2003, ce n'est pas moins de 69 000 lits d'hospitalisations (chiffre de la DREES) qui ont été fermés avec une baisse de lits en secteur de médecine, pourtant nécessaires au désengorgement des services d'urgences.

Madame la Ministre, vos services ont en leur possession, l'ensemble des nombres de passages aux urgences, du capacitaire en lits en médecine, de l'activité hospitalière en générale, et donc, par là même, la mission que vous avez initiée en dispose. Depuis trois semaines, celle-ci travaille sur ce dossier. Nous vous sollicitons afin qu'elle rende compte rapidement de ces premières conclusions ou recommandations, même partielles, sur l'arrêt voire la réouverture de lits de médecine nécessaires au bon fonctionnement des urgences.

De même, nous tenons à vous rappeler que, malgré l'effort financier que vous avez consenti en introduisant une prime de risque, et une enveloppe financière dédiée au remplacement de certains personnels, les agents se sentent méprisés car vos décisions sont loin d'être à la hauteur de leurs revendications.

De plus, l'application du décret sur cette prime pose problème dans certains établissements. En effet, certaines directions d'établissement refusent, par exemple, son versement aux agents affectés à temps partiel dans les services d'urgences. Dans ce cadre, nous souhaitons qu'une instruction vienne clarifier la situation.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos requêtes.

Recevez, Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Didier Birig', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.

Didier BIRIG
Secrétaire Général